

2 Politique

Assemblée nationale / Rentrée politique du groupe parlementaire PDG

Adoption du règlement intérieur



Photo : F. M. Mombou

Vue des membres du Bureau du "Groupe"...



Photo : F. M. Mombou

... et de l'assistance.



Photo : F. M. Mombou

Le président du "Groupe", Martin Mabala, lors de son intervention.

J.K.M

Libreville/Gabon

Il est composé d'un ensemble de dispositions régissant, entre autres, les rapports du groupe parlementaire avec le gouvernement et le PDG.

LE Groupe parlementaire du Parti démocratique gabonais (GPPDG) à l'Assemblée nationale a effectué, hier, à l'hôtel Boulevard, sa rentrée politique, à la faveur d'une assemblée générale dirigée par son président, Martin Mabala. Le point d'orgue de cette manifestation aura été l'examen et l'adoption du règlement intérieur devant régir l'organisation et le fonctionnement du GPPDG, désigné le "Groupe". De fait, au terme de plusieurs amendements, il



Photo : F. M. Mombou

La salle au moment des communications.

ressort que le "Groupe" comprend un organe délibérant, l'assemblée générale, dont les décisions sont

souveraines " dans les limites fixées par la Constitu-

tion, le règlement de l'Assemblée nationale, les statuts et règlement intérieur

du PDG". L'organe exécutif est le Bureau, dirigé par un président, secondé par un vice-président, assisté par un secrétaire et un trésorier. À côté de cela, le secrétariat exécutif assiste le Bureau dans le fonctionnement du "Groupe", comprenant également des organes spécialisés (Comités ad'hoc, coordinateurs et correspondants locaux). Faits non moins importants : le règlement intérieur clarifie les rapports entre le "Groupe" et le PDG. En ce sens que, bien qu'étant un organe autonome, il est un "organisme spécialisé du PDG". Et à ce titre, ses actions doivent être en "conformité avec les statuts, le règlement intérieur et l'orientation générale du parti". Avec ceci que, " le président du Groupe est membre de droit

du Bureau politique, du Comité permanent du Bureau politique et du Comité de concertation du PDG". De même, lorsque le PDG dispose de la majorité absolue à l'Assemblée nationale et que le gouvernement en est l'émanation, tout membre du "Groupe a le devoir de le soutenir". À noter que dans la foulée, le Secrétaire national du PDG chargé des relations avec le gouvernement et le Parlement, Augustin Ndong Mba, a édifié l'assistance sur la problématique de "la préparation des élus nationaux du PDG à l'exercice de leur mandat parlementaire à l'Assemblée nationale". Ce qui, dans une certaine mesure, a permis aux uns et aux autres de mieux appréhender leurs missions en ayant une pleine conscience de leurs tâches au palais Léon Mba.

Sénat

Quelques réaménagements au niveau des Commissions permanentes



Photo : Brice Bandoma

Le nouveau président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, Martin Pecke.



Photo : Brice Bandoma

Elie Ngoungourou a été élu secrétaire du groupe parlementaire PDG au Sénat.



Photo : D.R

Marie-Julie Bilogo Bi-NzeNdong, désormais 1er rapporteur de la Commission des Finances du Sénat.

O'. N.

Libreville/Gabon

Lucie Milebou Aubusson Mboussou, en présence de trois membres du gouvernement.

Ceux-ci ont été opérés, jeudi, lors de la séance plénière qui a vu l'adoption de plusieurs textes de lois. Séance présidée par Mme

LA séance plénière du Sénat, jeudi dernier, n'a pas vu que l'adoption de plusieurs textes de lois. Les sénateurs ont également saisi cette occasion, avant

de se séparer, pour procéder à quelques réaménagements au sein de certaines Commissions permanentes de cette institution parlementaire, et au sein du groupe parlementaire du Parti démocratique gabonais (PDG). Etaient concernées, la Commission des Affaires

étrangères, la Coopération internationale et de la Défense nationale ; celle des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation ; ainsi que celle des Lois et des Affaires administratives, chargé des droits de l'Homme. Au niveau de la première Commission (Affaires

étrangères), c'est la présidence qui change. Le sénateur de Mounana, Martin Pecke, en devient le président. Pour sa part, l'élue de Minvoul, Marie-Julie Bilogo-Bi Nzendong, a été portée au poste de 1er rapporteur de la Commission des Finances. Tout comme, Brigitte Nene Dally, la sé-

natrice du département de la Sébé-Brikolo (Okondja), devient quant à elle, 1er rapporteur de la Commission des Lois. En ce qui concerne le groupe parlementaire PDG, c'est le sénateur de la Louetsi-Bibaka (Malinga) qui a été élu secrétaire.